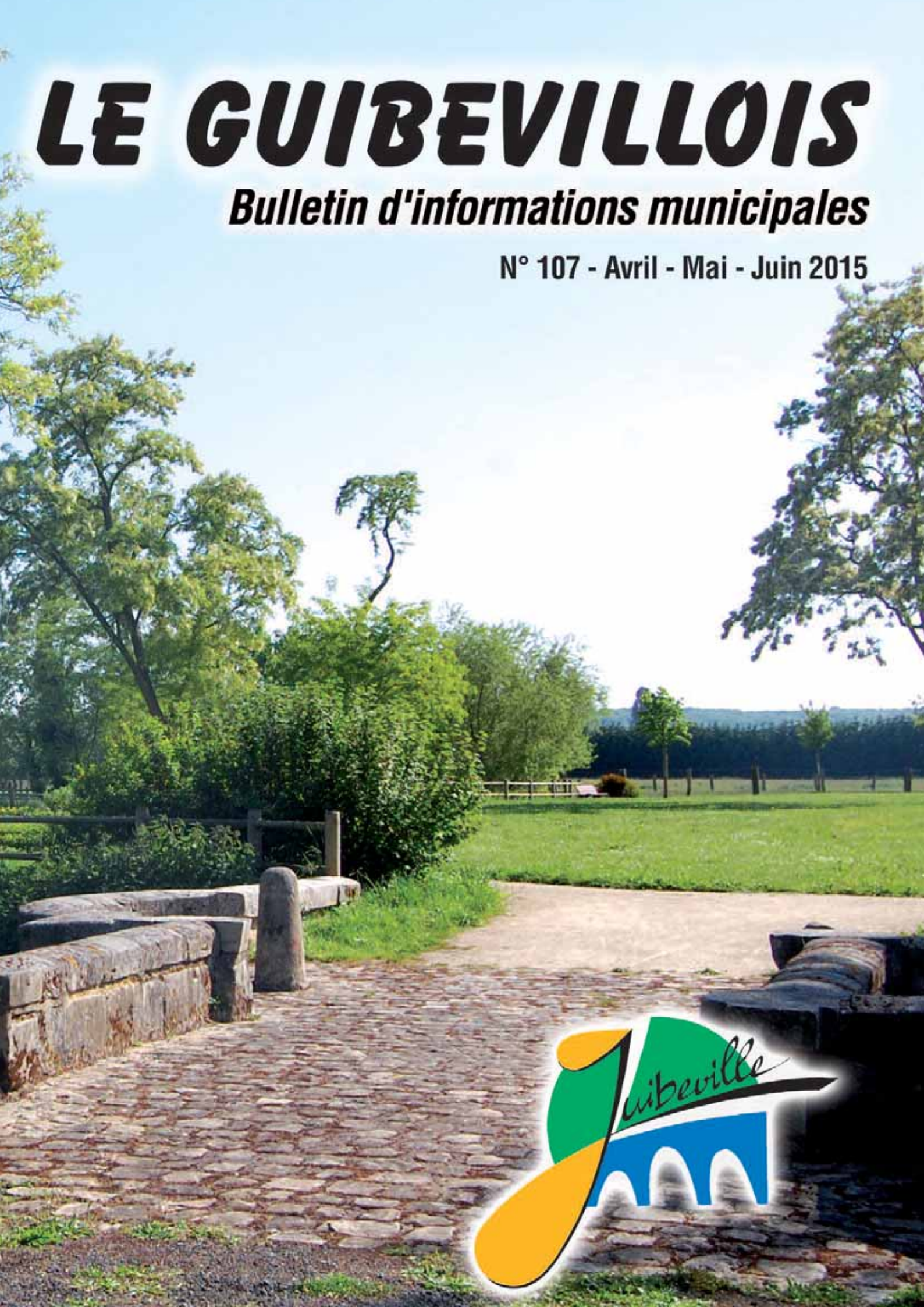


LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

N° 107 - Avril - Mai - Juin 2015





MAIRIE DE GUIBEVILLE

Rue Pasteur - 91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 64 90 26 33

Fax : 01 64 90 26 33

E-mail : mairie.guibeville@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi	10h - 12h
Mardi	14h - 16h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	14h - 16h
Vendredi	10h - 12h
Samedi	10h - 12h



NUMEROS UTILES



18 rue de Saint-Arnoult
91340 OLLAINVILLE

Tél. : 01 69 26 18 60

Fax : 01 69 26 18 70

E-mail : contact@cc-arpajonnais.fr



PREFECTURE DE L'ESSONNE

Bd de France - 91000 EVRY

Tél. : 01 69 91 91 91

SOUS-PREFECTURE

Av. du G^{al} de Gaulle - 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 69 31 96 96



CONSEIL GENERAL

Bd de France - 91000 EVRY

Tél. : 01 60 91 91 91

Fax : 01 60 91 91 77



CENTRE DES IMPÔTS

29 Av. du G^{al} de Gaulle
91295 ARPAJON CEDEX

Tél. : 01 69 26 84 13



ALLOCATIONS FAMILIALES

1 avenue Aristide Briand
91290 ARPAJON

Tél. : 01 69 26 85 00



TRESORERIE PRINCIPALE

17 rue Victor Hugo
91294 ARPAJON CEDEX

Tél. : 01 60 83 41 63



GENDARMERIE NATIONALE

Brigade d'Egly - 9 allée des joncs
91520 EGLY

Tél. : 01 64 90 00 64



VEOLIA EAU URGENCES TECHNIQUES

7j / 7 - 24h/24h

Tél. : 0969 368 624
(appel non surtaxé)



LA POSTE

PLATE-FORME DE DISTRIBUTION DU COURRIER

Tél. : 3631



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ERDF DEPANNAGE ÉLECTRICITÉ

Tél. : 09 726 750 91
(appel non surtaxé)



COMIFET

Comité des fêtes et des loisirs
Mairie

<http://comifet-guibeville.e-monsite.com/>



Médiathèque

11 av Charles de Gaulle
91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 60 83 84 35

Courriel : mediatheque.guibeville@orange.fr



GYMAGUIB

Mairie
91630 GUIBEVILLE



S.I.C.T.O.M.
du Hurepoix

SITCOM DU HUREPOIX

6 rue du Buisson Rondeau - BP 38
91650 BREUILLET

Tél. : 01 69 94 14 14

Fax : 01 69 94 14 19



GRUPE SCOLAIRE LA FONTAINE

13 av. Jacques Cartier
91630 GUIBEVILLE

Tél. école : 01 69 26 19 30

Tél. garderie : 01 69 26 19 32

Tél. cantine : 01 69 26 19 33



COLLEGE ALBERT CAMUS

17 rue du Peuple La Lance
91290 LA NORVILLE

Tél. : 01 64 90 21 20



LYCÉE EDMOND MICHELET

2 boulevard Abel Cornaton
91290 ARPAJON

Tél. : 01 60 83 97 63



LYCEE RENE CASSIN

17 rue Jean Moulin
91290 ARPAJON

Tél. : 01 60 83 29 09



URGENCES



POLICE
NATIONALE

17



15



POMPIERS

18

LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

Directeur de publication :

Gilles LELU, Maire

Comité de rédaction : commission Information - Communication :

Gilles Lelu, J-Daniel Blanchecotte, Michel Collet, Philippe Dupuis, Rémi Granelli, Henri Guisnard, Didier Hurdoyal, Déborah Moricet, Thierry Raton.

LE GUIBEVILLOIS VOUS INFORME...

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- Extrait du conseil municipal du 20 janvier 2015...1
- Extrait du conseil municipal du 24 mars 2015.....1
- Fusion CCA et CAVO2
- Budget 20154
- Animation des TAP6
- Non, tout ne va pas à l'égout8
- Cérémonie du Citoyen9
- Journée de la randonnée10
- Festival « de jour / de nuit »10
- Nettoyage de Printemps11
- Vie associative12

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2015

CONVENTION POUR LA LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE

Le Conseil a validé le projet de convention concernant la location de la propriété communale du 17 avenue Charles de Gaulle avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

CONVENTIONS AVEC AVRAINVILLE & CHEPTAINVILLE

Le Conseil a entériné la convention passée avec la Commune d'Avrainville concernant la mutualisation des frais de l'agent communal chargé d'accompagner les enfants jusqu'au centre de loisirs de Lardy les mercredis après-midi, de même que celle passée avec Cheptainville pour mutualiser le coût de transport des enfants en bus.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2015

VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2014, le compte de gestion du trésorier, les taux des trois taxes locales qui sont maintenus sans augmentation et le budget primitif 2015 (voir notre article).

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le conseil a accepté la proposition de la Sté DECOLUM pour l'acquisition de nouveau matériel d'illumination à led, plus économique, pour un montant de 2673,00 € TTC.

ETAT-CIVIL

Naissances



William Pierre SALMON
Le 17 Décembre 2014

Ayrton Samuel LE MAITRE
Le 18 février 2015

Elsa Chantal Tina DA ROCHA
Le 22 février 2015

Mariage



Corinne Françoise Hélène
GREGOIRE

et

François Jacques Marcel
DEMASSE
le 27 janvier 2015

INSCRIPTIONS SCOLAIRE

Votre enfant doit rentrer à l'école pour Septembre 2015 alors il est déjà venu le temps de l'inscrire.

Outre le formulaire à remplir vous devrez également fournir :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- Un justificatif de domicile sur la commune.

Présentez-vous le plus rapidement possible en mairie munis de toutes ces pièces.

LE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS A REPRIS



Les lundi après-midi
en semaines impaires

REFORME TERRITORIALE : L'ARPAJONNAIS ET LE VAL D'ORGE VONT FUSIONNER !

Le 12 février 2015, la CRCI (Commission Régionale de Coopération Intercommunale) présidée par le Préfet de Région, a terminé l'examen des propositions d'amendement au schéma régional présenté le 28 août dernier et dont nous nous sommes fait l'écho dans notre précédent numéro.

Une mobilisation importante

Comme vous le savez, vos élus, comme dans de nombreuses communes, se sont opposés à ce projet qui, pour ce qui concerne l'Arpajonnais, nous englobait dans une méga-structure intercommunale de plus de 500 000 habitants allant de l'Arpajonnais au SAN de Sénart Ville Nouvelle, en Seine-et-Marne. Grâce à votre mobilisation au travers de la pétition ouverte en mairie, vous avez permis avec les autres communes et l'action des élus de la CCA et de la CAVO d'aboutir à la décision qui a été prise.

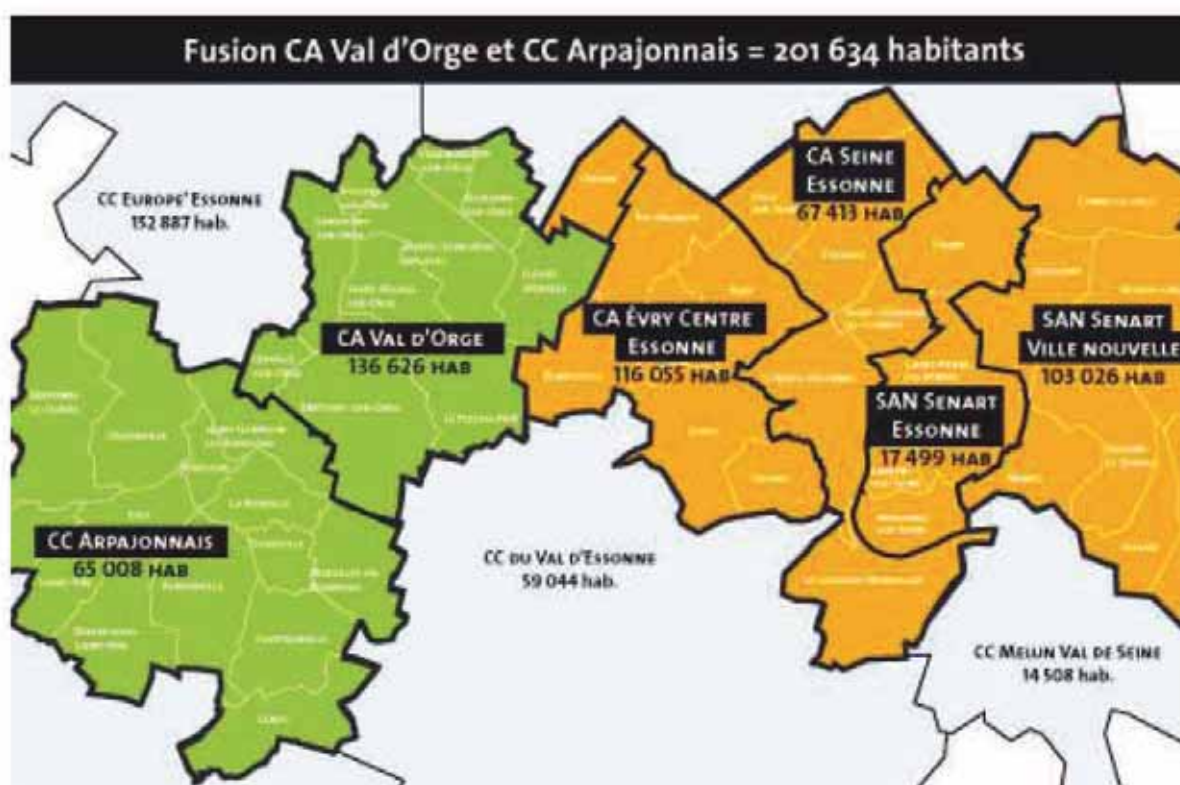
Un périmètre cohérent

La loi MAPTAM permettait de demander une dérogation dans la mesure où une proposition de périmètre cohérent comptant au moins 200 000 habitants était présentée.

Un extrait de l'amendement qui a été déposé précisait que « La communauté de communes de l'Arpajonnais et l'Agglomération du Val d'Orge forment un bassin de vie et de développement cohérent, structuré autour de la ligne C du RER et de l'Orge ».

Les deux EPCI* initialement proposés en Essonne, sont divisés pour former au total 4 EPCI* :

- La Communauté d'Agglomération (CA) des Portes de l'Essonne est étendue à la commune de Viry-Châtillon ;
- Les CA de Sénart Val de Seine et du Val d'Yerres sont fusionnées, et étendues à la ville de Varennes-Jarcy ;
- La CA du Val d'Orge et la Communauté de Communes (CC) de l'Arpajonnais sont fusionnées ;



- La CA d'Evry Centre Essonne, la CA de Seine Essonne, le SAN de Sénart en Essonne et la CA de Sénart Ville Nouvelle (77) sont fusionnés, et élargis à la commune de Grigny.

Nous nous félicitons aujourd'hui de cette évolution positive, plus raisonnable, et surtout plus conforme à la réalité quotidienne et au

bassin de vie que forment le Val d'Orge et l'Arpajonnais. Notre nouvelle intercommunalité comptera un peu plus de 200 000 habitants. Ainsi, on peut espérer que les petites communes de l'Arpajonnais seront moins « noyées » que dans le projet précédent.

Une nouvelle structure intercommunale



La CCA et la CAVO réunies formeront ainsi un nouvel ensemble de 24 communes (voir carte ci-dessus)

Mise en place

Prenant acte de ces différentes délibérations de la CRCI, rendues possibles par le travail de concertation qui a pu être conduit depuis la présentation de son projet initial le 28 août dernier, le Préfet de région a confirmé qu'il arrêtera le schéma régional de coopération intercommunale, en intégrant donc les cinq amendements adoptés par la CRCI, d'ici au **31 mai 2015**. Cet arrêté du Préfet de région

viendra clôturer la première phase, celle d'élaboration du schéma régional.

S'ouvrira ensuite la phase au cours de laquelle les Préfets de chacun des quatre départements de grande couronne prendront des arrêtés de projet de périmètre pour chacun des futurs EPCI*, dont la création doit intervenir au 1^{er} janvier 2016. Ces arrêtés de projets de périmètre seront soumis à l'accord des communes et EPCI concernés, puis à la CRCI en cas de désaccord de ces derniers. De même, les projets de périmètres qui s'écarteraient du schéma régional seront soumis à la CRCI.

* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

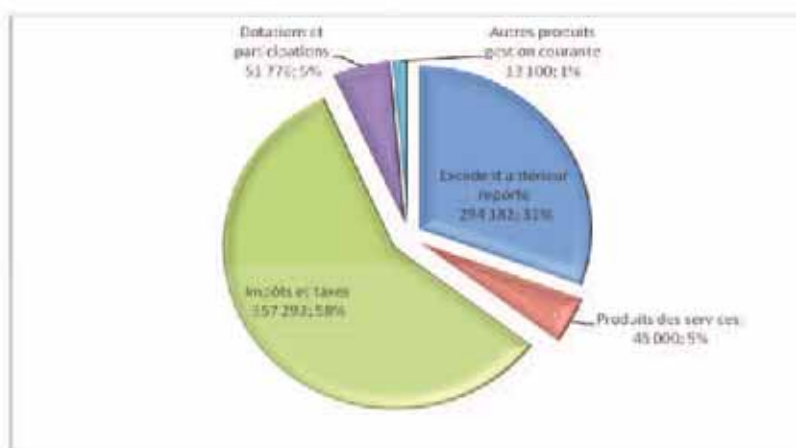
LE BUDGET PRIMITIF 2015



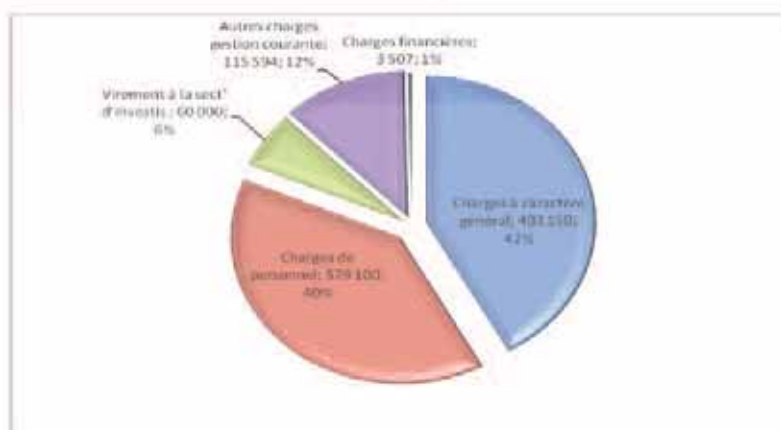
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes proviennent des impôts et taxes (taxe habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti), de la dotation de l'Etat et de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle en euros 2002 diminuée du montant des charges transférées à la CCA (Communauté de Commune de l'Arpajonnais).

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement estimées pour 2015 s'élèvent à 448 791,13 € et se composent essentiellement de :

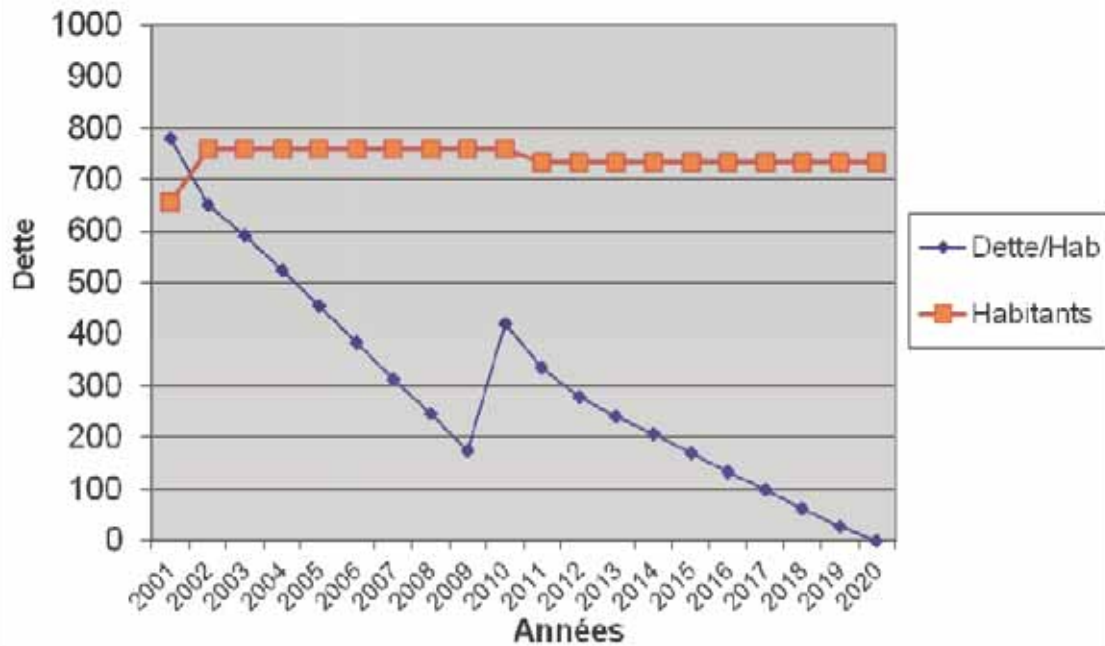
- l'excédent antérieur reporté s'élevant à 381 225,43 €
- l'autofinancement qui consiste à alimenter les recettes d'investissement par virement de la section de fonctionnement, soit 60 000,00 € pour 2015,
- quelques rares dotations de l'Etat comme le FCTVA ou la taxe d'aménagement qui remplace l'ancienne T.L.E. (Taxe Locale d'Equipement).

Les dépenses d'investissement sont estimées au même montant, respectant ainsi le principe de l'équilibre budgétaire. Elles seront utilisées, s'il y a lieu, pour mettre en œuvre les différents projets qui auront été délibérés et décidés par les élus en conseil municipale au cours de l'année

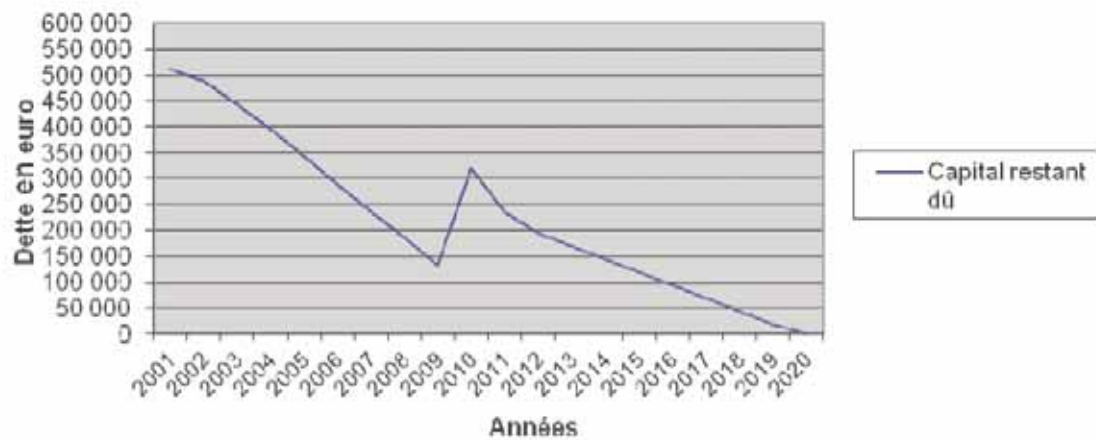
DETTE DE LA COMMUNE

En 2015 le capital restant dû s'élève à 118 250 € représentant un montant de 170 € par habitant.

Evolution de la dette par habitant



Evolution de la dette en capital



LE TEMPS D'ACTIVITES EDUCATIVES PERISCOLAIRES

Depuis la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, c'est-à-dire septembre 2014 pour Guibeville, bon nombre d'éléments sont venus perturber la vie de nos petits écoliers. Les horaires du temps scolaire ont été modifiés de manière à ce que ces derniers puissent être répartis sur 9 demi-journées. Le bulletin municipal a souhaité ouvrir ses colonnes à l'équipe d'animation des activités éducatives périscolaires.

Les journées scolaires sont donc dorénavant plus nombreuses, mais plus courtes. Enfin, à part le mercredi après-midi, qui reste non travaillé, l'école se termine désormais à 15h45.

Pour respecter les termes de la réforme et assurer aux familles qui travaillent un mode de garde satisfaisant, notre commune a mis en place des activités éducatives périscolaires jusqu'à 16h30. Ce sont donc quatre agents municipaux qui animent ces activités au quotidien avec grand dévouement, beaucoup d'imagination et de savoir-faire.



De gauche à droite : Sylvie, Brigitte, Laurence et Béatrice

Pour vous aider à mieux comprendre leur mission, Brigitte, Sylvie, Laurence et Béatrice ont accepté de répondre aux questions de la rédaction :

- Quelles activités proposez-vous aux enfants ?

Laurence : nous privilégions les activités créatives, sportives et ludiques.

Béatrice : nous proposons des jeux collectifs, ateliers manuels, jardinage, histoires, pâtisserie....

Brigitte : nous n'oublions pas aux beaux jours le jardinage, tout en conservant les jeux en salle, dessin, lecture, découpage, collage....

Sylvie : nous adaptons les activités suivant les saisons. Comme le disait Brigitte, s'il fait beau nous allons au jardin, ou faire des jeux dans la cour, sinon ce sont des jeux à l'intérieur (cartes, jeux de memory, jeux des différences, contes et histoires, coloriages, selon la période de l'année).

- Comment choisissez-vous les thèmes ?

Sylvie Vérola, directrice générale des services : à partir du projet d'école et des insuffisances observées au quotidien par les enseignantes, nous tentons de proposer aux enfants des activités adaptées au développement de certaines compétences tout en préservant le côté ludique.

Laurence, Béatrice et Sylvie : les thèmes sont choisis selon la période de l'année et des événements du calendrier (Noël, Pâques.....)

Brigitte : en dehors des heures avec les enfants, je travaille sur internet pour rechercher des thématiques. Un classeur par thème est à disposition pour nous quatre. Nous essayons de nous réunir et de choisir les futurs ateliers. Chacune donne son avis...

- Combien d'enfants fréquentent ces activités ?

L'équipe : 25 à 26 élèves fréquentent régulièrement les activités périscolaires dont une dizaine de « maternelle ».

- Regroupez-vous les enfants par âge, par activité ou en fonction de l'intérêt que ces derniers portent à l'activité ?

L'équipe : effectivement, nous regroupons les enfants par âge puis par activité. Cela nous est plus facile vu le temps que nous avons, et des « grands » participent à l'aide des activités des petits parfois, s'ils le demandent.

- **Les enfants semblent-ils apprécier ces moments éducatifs ?**

Laurence : le sport, oui, sans aucun doute ! Les ateliers créatifs, par contre, ont un peu moins de succès. Les enfants, après le temps scolaire ont d'avantage besoin de se dépenser, ce que confirme *Béatrice*.

Brigitte : oui, les enfants sont demandeurs ! je parle pour les « maternelle » !!

Sylvie : les enfants apprécient vraiment les activités éducatives !



- **Disposez-vous d'un budget spécifique pour animer vos ateliers ?**

Béatrice : lorsque nous avons besoin de matériel, nous effectuons une demande auprès des services comptables. Cette dernière est toujours honorée, car nous tentons de rester dans des dépenses les plus raisonnables possibles !

Brigitte précise qu'elle présente une liste établie au plus juste et au meilleur prix. Notre demande, dit-elle, a toujours été honorée et en remercie sa hiérarchie.

Sylvie : nous n'avons aucun problème pour le matériel. Les demandes sont satisfaites très rapidement.

- **Avez-vous des retours ou des appréciations diverses émanant des parents, sur la nature de ce que vous proposez aux enfants ? Et si oui, lesquelles ?**

Sylvie : nous avons eu effectivement quelques retours en remerciement des cartes de vœux de fin d'année que les enfants ont adressées aux personnes âgées, sinon peu de retours dans l'ensemble.

Brigitte : concernant le 1^{er} trimestre, lors d'une réunion, j'ai dû demander si les parents étaient satisfaits mais aucun retour en direct, ce qui est dommage....

Pour l'activité cartes de vœux réalisées par les primaires : ce fut 25 cartes envoyées. Nous avons reçu 4 réponses écrites et 3 DVD qui ont été offerts par les personnes retraitées.

- **45 minutes sont donc consacrées chaque jour à l'organisation de ces activités. Cela vous semble-t-il suffisant ?**

Pour *Laurence* et *Béatrice*, cela n'est pas suffisant. 1 heure serait bien plus adaptée !

Brigitte : 45 minutes sont suffisantes, une fois que l'atelier est organisé ! Mais plus, serait bien sûr, appréciable !

Sylvie : je pense que 45 minutes sont suffisantes vu que les enfants sont sollicités toute la journée avec l'école et qu'ils sont fatigués !

Sylvie Vérola, directrice générale des services : il est à noter que dans le cadre de la réflexion menée pour la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires, la commune avec l'ensemble des partenaires éducatifs avait retenu de prévoir une heure d'activités éducatives. Puis, à la demande des parents d'élèves et des enseignantes, le projet a dû être revu pour ne consacrer que 45 minutes à leur organisation.



NON, TOUT NE VA PAS A L'EGOUT !



Le mot de tout à l'égout vient du mouvement hygiéniste du XIX^{ème} siècle où il est apparu que pour éviter les épidémies il fallait évacuer le plus loin possible les eaux sales. Des égouts ont ainsi progressivement été construits dans les villes. Face aux dégradations du milieu naturel que cela engendrait, les systèmes ont été perfectionnés avec notamment la mise en place de stations de traitement des eaux usées au niveau des exutoires.

Par ailleurs, la surface des villes ayant augmentée il a fallu adapter les réseaux de collectes avec par exemple des pompes de relevage.

Ces systèmes sont conçus pour recevoir des eaux usées dites domestiques c'est-à-dire celles générées par une habitation classique. Toutefois, tout ne peut être rejeté dans ces réseaux sous peine de les endommager ou de nuire à leur fonctionnement.

Voici une liste, la plus exhaustive possible, de toutes les substances ou produits présentant un risque pour le personnel d'entretien des réseaux et susceptibles de dégrader les installations d'assainissement ou d'en entraver le bon fonctionnement, risquant ainsi la pollution du milieu naturel :

- ▶ **Déchets solides** : lingettes (même si l'emballage indique un possible rejet dans les sanitaires), couches (celles-ci peuvent s'accumuler et boucher les réseaux entraînant des débordements dans le milieu naturel),
- ▶ **Hydrocarbures, acides, huiles de vidange,**
- ▶ **Huiles de friture et autres corps gras et pains de graisse** (en se solidifiant, la graisse obstrue les canalisations, risquant de provoquer des refoulements),
- ▶ **Substances toxiques ou inflammables** (carburants, lubrifiants), **solvants et peintures** (white spirit par exemple),
- ▶ **Restes de désherbants ou d'engrais** utilisés pour le jardinage,
- ▶ **Médicaments** : des circuits de collecte de médicaments existent, renseignez-vous auprès de votre pharmacien.

Les pots de peinture usagés, les huiles de vidange, etc. sont à déposer en déchetterie, laquelle se chargera de leur évacuation et de leur traitement. De même, les rejets de toute activité professionnelle exercée dans un immeuble d'habitation doivent faire l'objet d'un traitement spécifique, si leur composition diffère de celle des eaux usées domestiques.



Ne jetez pas les lingettes dans les WC, même si l'emballage dit que c'est possible

LAISSEZ TOMBER LA VOITURE !

Guibevilloises, Guibevillois attention la ligne de bus 102B desservant la gare RER de Marolles est de nouveau en danger.

Suite à un nouveau comptage, la faible fréquentation de la ligne remet en cause la pérennité de notre desserte. Pourtant des nouvelles modifications d'horaires, une régularité et une ponctualité améliorées n'ont

ALORS, N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD, CHANGEZ POUR LE BUS !

pas réussi à vous motiver pour changer de moyen de transport. Pourtant, rejoindre la gare de Marolles en bus, c'est gratuit, pour les possesseurs de la carte Navigo zone 5, alors qu'en voiture c'est 745 € par an. Environ 3 km donc 6 km aller/retour = 30 km par semaine (5 jours x 6 km) soit 1380 km par an (46 semaines x 30 km), soit +/- 745 € par an pour un véhicule de 5 cv (env. 0,54 cts/km).

CEREMONIE DU CITOYEN

Le samedi 7 mars dernier, la salle du Conseil Municipal a accueilli la deuxième édition de la cérémonie du citoyen.



Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont maintenant automatiquement inscrits sur les listes électorales par l'INSEE. L'équipe municipale a tenu à remettre leur première carte électorale à ces nouveaux jeunes électeurs à l'occasion d'une petite cérémonie officielle. Après un discours de M. le Maire sur la démocratie et l'histoire du droit de vote, les jeunes électeurs ont reçu leur carte d'électeur dans un livret du citoyen leur expliquant l'intérêt d'accomplir leur devoir civique. Quatorze

jeunes Guibevillois étaient conviés à cette cérémonie, cinq étaient présents. Après la cérémonie, une petite collation leur a été offerte pendant laquelle ils ont pu échanger avec les nombreux élus présents. Ce fut l'occasion de leur indiquer que les séances du conseil municipal étaient publiques et qu'ils pouvaient y assister ainsi que la nécessité que les citoyens s'engagent pour gérer leur collectivité.

RESULTAT DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES A GUIBEVILLE

1^{er} TOUR 22 mars 2015		2^{ème} TOUR 28 mars 2015	
Inscrits : 562		Inscrits : 562	
Votants : 303		Votants : 309	
Blancs : 13		Blancs : 9	
Exprimés : 289		Exprimés : 299	
M. BUFFLE / Mme MORIN (FN)	97	M. BUFFLE / Mme MORIN (FN)	73
Mme BOUGRAUD / M. TOUZET (UMP)	95	Mme BOUGRAUD / M. TOUZET (UMP)	115
M. FOURNIER / Mme PERRIER (PS)	82	M. FOURNIER / Mme PERRIER (PS)	111
Mme DAILLY / M. FELS (FDG)	15		

Au niveau du canton, sont élus conseillers départementaux :

Mme Dominique BOUGRAUD et M. Alexandre TOUZET.



L'Office de Tourisme de l'Arpajonnais organise de nombreuses randonnées pédestres au cours de l'année. Vous pouvez retrouver leur programme sur leur site internet à l'adresse suivante :

<http://ot-arpajonnais.fr/nos-randonnees/>

Le 14 juin prochain aura lieu la journée de la randonnée pédestre pendant laquelle trois circuits vous seront proposés au départ de Marolles en Hurepoix (6,5 km, 8 km et 18 km).



Cette journée conviviale permettra également à tous les randonneurs de se retrouver autour d'un déjeuner qui sera organisé à Marolles. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Office de Tourisme de l'Arpajonnais au 01 75 59 06 53.

FESTIVAL DE JOUR / DE NUIT A GUIBEVILLE

Retenez dès à présent la date du dimanche 31 mai 2015. Pour la première fois cette année, la commune de Guibeville participe au festival « De jour / de nuit » organisé par la Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire de l'Arpajonnais. 12 communes sur 14 y participent en accueillant un ou plusieurs spectacles.

Guibeville accueillera l'un de ces spectacles, il débutera à 17h00 dans le parc municipal des Douves. Il s'agit d'un spectacle en plein air du cirque « La cabriole ». Il s'adresse à tous publics (entrée gratuite).

Ce spectacle familial proposé par un duo d'artistes vous étonnera par ses numéros d'acrobatie aérienne, de jonglage, de mime et d'acrobatie au sol.

Il sera suivi d'un moment convivial en compagnie des artistes.

Il reste à espérer que la météo ne jouera pas contre nous. Ne manquez pas cet événement.



INFORMATIONS DIVERSES



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Essonne Verte – Essonne Propre 2015 !

Une nouvelle fois, l'équipe municipale vous convie à l'opération

« **Essonne verte – Essonne propre 2015** » (EVEP 2015) patronnée par le Conseil Général de l'Essonne.

Les Guibevillois se mobilisent et participent à cette action de valorisation et de préservation de l'environnement immédiat. Nous vous attendons nombreux...

le samedi 30 Mai 2015 à 10h00 à l'entrée de la salle polyvalente.

Nous lançons donc un appel aux parents volontaires pour nous aider à encadrer les groupes à travers le village. Comme les années précédentes, des gants et des sacs-poubelle seront mis à disposition des participants. L'opération se terminera autour d'une petite collation pour nos jeunes et courageux concitoyens qui auront permis d'améliorer un peu notre cadre de vie.



CARTE JEUNE : C'EST REPARTI !

La Carte Jeune 2015 est disponible depuis le 20 mars dernier. A vous de choisir votre pack pour profiter des 140 € de la carte prépayée. En 2014, près de 28 000 jeunes Essonnais ont choisi d'en bénéficier. Choisissez un pack selon votre âge. Au choix, elle permet de financer une partie de sa carte de transports, de son permis de conduire, ou de bénéficier d'une tablette ou d'un netbook.

16 Ans

- > Tablette numérique
Ou Netbook,
- > Prévention Conduite
- > Mobilité
- > Projet
- > Formation & découverte
- > « Je décide plus tard »

17 Ans

- > Prévention Conduite
- > Mobilité
- > Projet
- > Formation & découverte
- > « Je décide plus tard »

18 Ans

- > Prévention Conduite
- > Mobilité
- > Projet
- > Formation & découverte

Rendez-vous sur yatou91.fr

VIE ASSOCIATIVE

SOIREE THEATRE



Chez Publipresse, rien ne va : trop de pression et de conflits.

Un financier hollandais propose de mettre des capitaux dans l'entreprise à la condition que chaque salarié soit heureux au travail... Les employés et la directrice devront travailler à être heureux tout en travaillant pour être heureux...

Un vrai embrouillamini et surtout : encore du boulot.

Tel était le thème de cette comédie proposée par Comifet et présentée par « la Compagnie des Hermines ». Des quiproquos, de la folie... tous les ingrédients pour que les spectateurs passent

un bon moment. A entendre les éclats de rire, pas de doute, tout le monde a passé une bonne soirée. Un seul regret pour COMIFET, le peu de spectateurs qui se sont déplacés pour un spectacle gratuit. Merci à ceux qui avaient répondu présents.

SORTIE BATEAUX MOUCHES

Pour cette nouvelle sortie, COMIFET proposait une escapade dans la capitale. Au programme, une balade nocturne en bateaux-mouches, suivie d'un repas sur un bateau à quai.

Samedi 29 mars 17 heures : sur le parking de la Mairie, une centaine de Guibevillois sont prêts à partir. Les deux bus sont déjà là, un petit pointage et ça y est, c'est le départ.

Arrivée aux pieds de la Tour Eiffel vers 19 heures, chacun dispose d'un peu de temps pour se balader avant le rendez-vous pour l'embarquement.

20 heures : La Tour Eiffel scintille donnant ainsi le départ pour une heure



de croisière sur la Seine. Une heure pour découvrir ou redécouvrir Paris et son patrimoine architectural inégalable. Le pont Alexandre III, l'Assemblée Nationale, le Louvre, l'île de la Cité et bien d'autres encore.

**N'oubliez pas
la fête du village
les 13 et 14 juin 2015**

**Bientôt le programme dans vos
boîtes aux lettres**

21 heures : fin de la croisière, les estomacs grondent, direction le restaurant pour le dîner. Tout le monde s'installe, une coupe de champagne est servie pour lancer les agapes. La suite du repas sera également à la hauteur. Les discussions vont bon train, personne ne pense à repartir.

23 heures 15 : Il faut quand même penser au retour, les bus sont prêts, il n'y en a plus que deux d'ailleurs sur le parking. Retour vers Guibeville, tous ravis de cette soirée.

Les remerciements reçus par COMIFET prouvent qu'une nouvelle fois, ils ont réussi leur pari.



RENAULT

Vente de véhicules neufs
Achat - Vente de véhicules d'occasions
Réparation toutes marques
Tôlerie - Peinture
Sur rendez-vous, prêt de véhicule

10% de remise sur votre
facture de réparations
mécaniques sur présentation
de ce guide pratique



R.S.E.

SARL DEMANDRE
ZA de la Mare du Milieu
91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 60 83 49 19
Fax : 01 60 83 80 26



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateaupattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr



ESSONNE

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEZ TRANQUILLE

SOURIRE - QUALITE - EFFICACITE

Votre satisfaction nous porte

DEVIS GRATUIT

☎ 01.69.88.84.36

OU

www.essonnedemenagements.com



**TARIF IMMEDIAT
SUR PLACE**



Floralia

Toutes compositions florales
Naissances - Mariages - Décès

15, avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles en Hurepoix Tél. 01 64 56 91 08



Peintechnic

Ravalement - Isolation
Peinture - Sol

3 rue Ampère
91630 Guibeville
01 60 82 33 00



**Aux délices de
Lardy**

Viennoiseries - pâtisseries - plateaux repas
-buffet -cocktail

Tél 01 60 82 12 28 port 06 23 82 72 11

Email delicesdelardy@sfr.fr

www.auxdelicesdelardy.fr

Livraison : entreprises et particuliers



**ARBRES &
PAYSAGES**

*Nos équipes au service
de vos jardins*

contact@arbres-et-paysages.fr

01 60 81 17 17

